
LE MINISTRE

NOTE CIRCULAIRE N° **55 - 2004** /MENET-FP/DRH du **08 JUIL 2020**
relative à la formation continue en ligne des personnels administratifs du
Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la
Formation Professionnelle.

à
Mesdames et Messieurs
L'inspecteur Général Coordonnateur
Le Chef de Cabinet
Les Directeurs Centraux
Les Chefs de Service Rattachés
Les Directeurs Régionaux
Les Directeurs Départementaux
(Pour information, suivi et exécution)

La mise en œuvre du plan de formation a permis de renforcer les capacités de bon nombre de **personnels administratifs** en activité dans l'administration scolaire tant dans l'administration centrale que dans les structures déconcentrées.

Aussi, pour accompagner ce processus de mise à niveau desdits personnels, des manuels d'auto-formation ont été élaborés et mis en ligne sur le site de la Direction des Ressources Humaines.

Toutefois, avec l'application de la circulaire N° **3210 /MENET-FP/DRH du 25 juillet 2019** relative à l'évaluation des performances des personnels administratifs du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, ce sont de nombreux besoins en formation qui vont s'en dégager d'où la nécessité de la mise en place d'autres moyens de formation.

C'est pourquoi, à compter de la rentrée scolaire 2020-2021, les personnels administratifs en activité dans toutes les structures du MENET-FP bénéficieront de formation en ligne en complément de la formation en présentiel dans le cadre du renforcement de leurs capacités.

Cette formation se fera comme suit :

- L'élaboration d'un programme annuel de formation en ligne à consulter sur le site de la DRH
- Une formation modulaire caractérisée par :
 - une assistance technique et pédagogique dans le déroulement du parcours des auditeurs ;
 - l'information des auditeurs sur les activités pédagogiques en ligne;
 - la mise en place d'un cadre permanent d'échange entre les auditeurs et les formateurs internes du Ministère pour répondre aux préoccupations des auditeurs ;
 - l'organisation de test d'évaluation des acquis de la formation pour parachever l'action de formation.

2004

A l'issue de l'évaluation des acquis de chaque module, une « **ATTESTATION DE SUIVI AVEC SUCCÈS** » est délivrée aux auditeurs ayant atteint un taux de réussite défini en fonction du module et aussi un « **CERTIFICAT DE RÉUSSITE** » à la fin de chaque programme de formation.

C'est par la formation que nous offrirons une administration scolaire de qualité. J'instruis donc chaque responsable de structure à veiller au suivi rigoureux desdites formations par les agents sous son autorité.

Vous trouverez en annexe le calendrier ainsi que les modules proposés pour la formation en ligne au titre de l'année scolaire 2020-2021.

J'attache du prix à l'exécution de la présente note circulaire.

08 JUL. 2020



**CALENDRIER DE LA FORMATION EN LIGNE
AU TITRE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021**

Domaines de formation	Modules de formation	Périodes de formation en ligne		
		Sept – Déc 2020	Janv – avril 2021	Mai – Oct 2021
Gestion Financière	Gestion Axée sur les Résultats			
	Budget-Programme			
	Suivi et Évaluation de programme			
	Élaboration de rapport de Performance			
Leadership	Éthique / Responsabilité et Gestion Scolaire			
	Leadership et Conduite du changement			
	Leadership – Pouvoir et Autorité			
	Leadership transformationnel			
	Démarche qualité dans l'Administration Scolaire			
Management	Techniques Managériales			
	Approche genre dans le secteur éducation - formation			
	Écrits Administratifs			
	Procédures Administratives - Préséances			
	Entretien Annuel d'Évaluation			
	Organisation et Conduite de réunion			
	Délégation des tâches			
	Gestion et prévention des tensions et des conflits			
	Diagnostic organisationnel et démarche de prise de poste			
Gestion des Ressources Humaines	Ingénierie pédagogique			
	Ingénierie de formation			
	Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences(GPEC)			
	Démarche qualité dans l'Administration Scolaire			